

LA ZONE !

Mardi 11 septembre, Manuel Valls inaugurerait à Saint-Ouen la première « Zone de Sécurité Prioritaire » (ZSP) de France. Ces zones seront d'abord, dans un « esprit de partenariat I », des terrains de collaboration entre flics, élus, et associations (!!)



Si certains en doutaient encore, les sociaux prouvent une fois de plus qu'ils sont aussi rapides que leurs prédécesseurs à agiter la matraque au moindre fait divers en nous persuadant que la sécurité est « la priorité des Français ».

1. Manuel Valls, le 11 septembre en visite à Saint-Ouen. Les citations qui suivent sortent de la bouche du premier flic de France.

Combien de logements vides en France ? Combien de personnes mal logées ou sans logement en France ? Comment sommes-nous « traité.e.s » lors des plans de « rénovation urbaine », de « requalification des quartiers » ?

Les crapules, bonimenteurs, politiciens, entrepreneurs du BTP, agents immobiliers, marchands de sommeil – parfois les mêmes, toujours amis – ne s'en préoccupent pas.

- Leur réponse est :
- spéculative : en engendrant plus de profit par la destruction de bâtiments en bon état, par la « rénovation » des centres-villes avec hausse des loyers, et par la mise en concurrence des villes entre elles à l'échelle nationale, et internationale ;
- électoraliste : en encourageant l'embourgeoisement, en proposant « plus » de logements

de police nationale, alors qu'Épinay-sur-Seine est en passe de devenir une des premières villes vidéo-surveillées de France, avec une caméra pour 386 habitants.

Bien sûr, la gauche tente de se démarquer par un vernis humaniste dans le discours. Mais le fond reste le même : en matière de sécurité, droite et gauche, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Et Alain Bauer (conseiller sécurité sous l'ère Sarko), qui s'adapte plutôt bien au changement, reprend du service... auprès de Valls, son pote de toujours, pour qui il a écrit le discours d'orientation.

La seule réponse que donne la Gôche à la misère, c'est plus de flics et de répression ! L'agitation sécuritaire est de mise : après une succession de dispositifs et une alerte Vigipirate maintenue en niveau rouge constant depuis 2005, les ZSP sont une nouvelle manière de nous mettre en état d'urgence permanent, et détourner notre regard des violences de l'État et du capitalisme, sévissant en toute impunité.

Non à l'urgence, non à l'État, non à l'état d'urgence !

sociaux tout en cachant qu'ils seront inaccessibles aux plus pauvres ;
- policière et sécuritaire : en multipliant les expulsions, en développant la vidéosurveillance et le flicage de l'espace public.

Pour rompre avec leurs logiques, nous nous sommes constitué.e.s en un collectif d'habitant.e.s de banlieue parisienne, libre de toute appartenance à des partis ou syndicats, pour informer et agir contre les rénovations urbaines qui se font dans l'opacité la plus totale, souvent à l'encontre de nos intérêts, de nos vies, mais systématiquement dans l'intérêt du système capitaliste.

Nous leur répondons que c'est aux habitant.e.s de décider ! Réapproprions-nous la ville !

Collectif Plaie Commune

Pour nous contacter : plaiecommune@riseup.net



DOS AUX MUTIS

octobre 2012 #1

Info et analyses sur l'offensive capitaliste des projets de Plaine commune

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE, PRÉTEXTE AUX EXPULSIONS D'HABITANTS

44 % des logements du centre-ville de Saint-Denis sont considérés comme « fortement dégradés ». Peintures au plomb, infiltrations, humidité, affaissements... souvent, les propriétaires et les sociétés immobilières, en recherche de profit à court terme, ne cherchent qu'à encaisser les loyers (de plus en plus élevés) sans faire les travaux nécessaires et laissent les immeubles se dégrader. Ils/Elles n'ont rien à faire de la dignité des habitant.e.s et de leur sécurité matérielle.

Après l'incendie meurtrier du 39 rue Gabriel Péri et sa forte médiatisation, de nombreux.se.s politicien.ne.s ont joué les indigné.e.s déclarant qu'« Il faut éradiquer les logements insalubres ».

Rapidement, le maire a envoyé une lettre à tous les habitant.e.s dans laquelle il présente le plan de rénovation du centre ville, le PNRQAD, comme la solution. Il faudrait même l'accélérer.

D'après ce plan, 189 logements doivent être détruits et 1200 devraient être réhabilités, de manière plus ou moins lourde, principalement dans les quartiers Gare/Brise-Echalat et Porte de Paris/Résistance.

Le maire réclame le droit de contraindre les propriétaires à faire les travaux. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que souvent ces travaux veulent dire expulsions sans relogement pour les habitant.e.s de ces immeubles. La lutte contre l'insalubrité, légitimée par l'incendie du 39 Gabriel Péri, risque de servir de prétexte à l'accélération des expulsions de logements.

Après l'incendie du squat de la rue Hoche à Pantin en septembre 2011 qui avait fait 6 morts, la préfecture

du 93 avait pris ces morts comme prétexte pour lancer une vague d'évacuation de squats, à chaque fois « pour le bien et la sécurité des habitant.e.s »... Après leur expulsion, les habitant.e.s du 11 rue Dezobry et du 76 rue Gabriel Péri avaient passé l'hiver dehors ou étaient contraint.e.s de déménager d'un hôtel à un autre.

Cette année, au pied du 39 rue Gabriel Péri, le ministre de l'intérieur Manuel Valls a déclaré : « il faut en finir avec cette misère, cette insalubrité, ces squats qui piègent des pauvres gens ». Mais de qui parle-t-il, plein de mépris et de pitié hypocrite dans la bouche ? Que propose-t-il pour en finir avec la misère et la crise du logement, à part la police ? Le partage des richesses, l'abolition de la propriété privée et la réquisition des immeubles vides... Ou bien des cars de CRS ?

Il faut rénover, certes, mais les rénovations s'accompagnent d'expulsions, de déplacements de population et d'une épuration sociale. Lorsqu'il y a relogement des ancien.ne.s habitant.e.s, c'est souvent de manière temporaire dans un hôtel à l'autre bout de la région parisienne. De plus, les personnes sans papiers ou les célibataires sont laissés.e.s de côté. Les expulsés.e.s ne sont jamais relogés.e.s sur place, et ne profiteront pas des nouveaux immeubles, qui, de toute façon, ne leur sont pas destinés. Ne nous trompons pas : face à la misère et aux expulsions qui se multiplient, le PNRQAD n'est pas LA solution, il en est l'accélérateur.

Cette chrono n'est malheureusement pas exhaustive. On ne parle ici que des expulsions « massives » et visibles. Par manque de place, on ne parlera pas des expulsions de logement « individuels », des délogements forcés par cessation de bail dans des immeubles ciblés par les plans, etc. La liste est longue, mais cet aperçu donne à voir la violence de la situation.

30 novembre 2011 : Expulsion d'un immeuble situé au 11 rue Dezobry. Une partie seulement des habitant.e.s sont relogé.e.s... provisoirement, dans un hôtel de la banlieue sud de Paris, à plus d'une heure de transport des écoles des enfants et des lieux de vie des habitant.e.s.

7 décembre 2011 : Expulsion du 76 rue Gabriel Péri. Quelques personnes sont relogé.e.s provisoirement dans des chambres d'hôtel des villes alentours, la grande majorité est laissée sur le trottoir.

8 décembre 2011 : Les expulsé.e.s du 76 rue Gabriel Péri installent un campement devant la mairie. Ils et elles exigent leur relogement. Le 11 janvier 2012, le Tribunal administratif de Montreuil confirme la décision d'expulsion du campement, demandée par la mairie de Saint-Denis. Le campement restera finalement installé jusqu'au mois de mars.

15 février 2012 : Immolation d'une femme dans le hall de la mairie, suite à des problèmes de logement. Dans un communiqué, le maire déclare alors : « Son acte désespéré crie l'urgence de mesures en faveur du droit à l'hébergement et au logement, au moyen de la réquisition immédiate des logements vides publics et privés. »

4 mars 2012 : Occupation du 2 chemin du Cornillon, à La Plaine Saint-Denis. À la demande expresse de Plaine Commune Développement, les occupant.e.s sont expulsé.e.s de l'immeuble le lendemain.

21 mars 2012 : Violences policières et poursuites judiciaires contre des personnes venues rencontrer Stéphane Peu, adjoint en charge du logement à la mairie de Saint-Denis. Celui-ci a refusé d'honorer le RDV et a fait appel à la police pour faire sortir les personnes.

21 août 2012 : Expulsion du 59-61 rue Charles Michel. Certain.e.s des habitant.e.s ne sont pas relogé.e.s.

8 septembre 2012 : Incendie meurtrier au 39 rue Gabriel Péri. Face à l'absence de solution d'hébergement, les ancien-ne-s habitant.e.s occupent la Basilique, le 12 septembre 2012. Les sinistré.e.s sont actuellement hébergé.e.s à l'hôtel Sovereign, à Saint-Denis, jusqu'à fin octobre. Et après ?

19 septembre 2012 : Expulsion d'un immeuble rue Viollet le Duc, dans le quartier de la gare. Encore une fois, une partie des habitant.e.s n'est pas relogée.

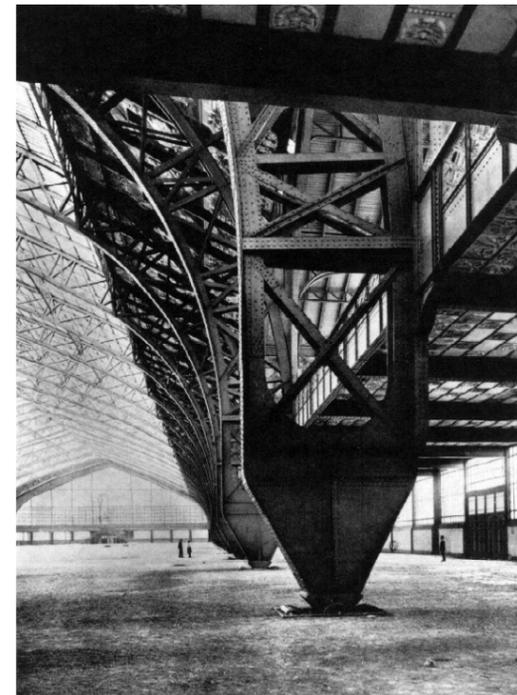
Qu'en est-il de ces fameuses « réquisitions immédiates », évoquées par le maire ?!



BIEN QUE NOUS APPELIONS À CET ÉVÉNEMENT, NOUS NE LÉGITIMONS PAS POUR AUTANT SON LIEU. LE 6B EST EN EFFET L'UN DES SYMBOLES DE LA GENTRIFICATION DE SAINT-DENIS. NOUS LUI CONSACRERONS D'AILLEURS PLUS DE LIGNES DANS LE PROCHAIN NUMÉRO...

On comprend mieux aujourd'hui l'empressement et la violence avec lesquels Plaine Commune Développement a fait expulser en mars dernier des mallogé.e.s occupant un bâtiment laissé volontairement vacant, chemin du Cornillon, pendant que des personnes mourraient de ne pas pouvoir se loger !

Un tout autre projet animait la société d'économie mixte : le même mois était signé l'accord avec l'État et la Fédération française de natation pour lancer les travaux du centre aquatique olympique d'Aubervilliers. Voilà donc ce qui justifiait ces expulsions : un complexe nautique pour élite sportive recouvrant 4 hec-



tares, qui devrait être inauguré début 2016. Ce projet était initialement prévu dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2012, bouffonneries auxquelles nous avons échappé de justesse.

L'idée n'a pour autant pas été abandonnée, les élus locaux poussant malgré tout à sa réalisation. Consécration de l'olympisme, du fric, des valeurs de concurrence et de compétition, ce projet démesuré de 70 millions d'euros sera financé par la collectivité, dont Plaine Commune à hauteur de 13 millions. Anticipant cet accord, Plaine Commune Développement, bien plus préoccupée par l'image du territoire auprès des investisseurs que par le bien-être des habitant.e.s,

a sournoisement commencé son travail d'expropriation et d'expulsion depuis quelques années déjà et vidé de ses habitant.e.s l'ancien quartier populaire dit « des Espagnols », situé à cheval entre les communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers.

À défaut de vouloir répondre aux réels besoins sociaux et économiques de ses habitant.e.s, on les dégage et on fait diversion. Faut qu'ça brille ! Et pendant que des équipements de quartiers sont laissés à l'abandon (comme la piscine de Saint-Denis) Plaine Commune mange dans la main de l'État et continue le saccage des quartiers. Pas besoin d'être devin pour prédire que ce complexe ne profitera en aucun cas à la population, mais bien à un plan d'urbanisme qui prévoit de vider les quartiers de ses pauvres au profit d'équipements bling-bling attirant une nouvelle bourgeoisie. Les récents désastres, économiques et écologiques du centre commercial Le Millénaire à Aubervilliers (le maire Salvator allant même jusqu'à lancer des appels publics pour plus de fréquentation et autoriser l'ouverture du dimanche, heureusement annulée par décision de justice) ou de la ridicule Cité du cinéma à Saint-Denis (dernier caprice du millionnaire Luc Besson qui n'attire pas une mouche cinéphile) ne semblent pas suffire à calmer la mégalomanie des gros bonnets du coin.

À moins de quelques grains de sable dans les rouages de l'olympisme, nul doute que ce centre aquatique sera inauguré en grande pompe, en temps et en heure, pendant que les habitant.e.s iront crever ailleurs !

« Un équipement d'une telle envergure a de quoi intéresser du monde, GDF-Suez, Veolia, Vinci, Bouygues. »
Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers